

Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2024

Rapport de gestion Exercice 2023 (du 01-01-2023 au 31-12-2023)

1 Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

1.1 Trois nouvelles centrales solaires en production

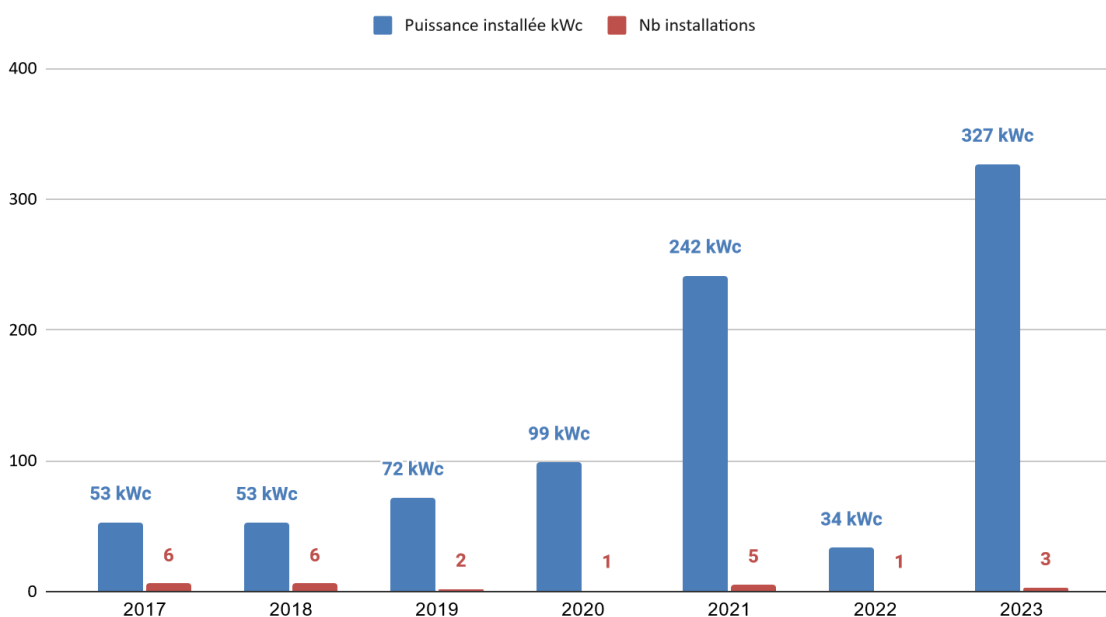
Après une année 2022 très calme en nouvelles installations avec 1 centrale solaire photovoltaïque mise en production, l'année 2023 a été beaucoup plus prolifique avec 3 centrales mises en service à **Meylan sur la Maison de la Musique (95,16 kWc)**, à **Varces-Allières-et-Risset sur la copropriété de logements Plénitude (30 kWc)** avec le promoteur **Novélia Résidences** et à **Domène sur la copropriété tertiaire Espace Colombier (201,6 kWc)** avec le promoteur **Altiprom**.

Après le bâtiment neuf d'Alpes Isère Habitat à Jarrie en 2022, deux nouvelles constructions neuves viennent donc s'ajouter à la liste des sites hébergeant nos centrales solaires [suite aux obligations du PLUi](#) depuis 2019.

Les 3 centrales mises en service en 2023 représentent une puissance totale de 326,76 kWc (kilo watt crête).

En fin d'année nous avons donc 24 centrales solaires en exploitation pour une puissance de 878,55 kWc soit une croissance de 59% ! 2023 est, depuis la création de notre entreprise, l'année à plus forte croissance de notre puissance de production.

Puissance installée kWc et Nb installations



1.2 Un nouveau réseau de chaleur bois avec ForestEner

Après deux ans sans nouvelle collaboration avec ForestEner, l'année 2023 nous a permis de nous retrouver pour la construction et la mise en service d'un réseau de chaleur bois dans le quartier du Clos d'Espies à Gières avec une chaufferie bois (plaquettes forestières) composée d'**1 chaudière de 200 kW** couplée à un ballon d'hydro accumulation et d'un **réseau de chaleur de 220 m environ**.

Ce réseau s'ajoute aux 4 déjà existants sur les communes de Quaix-en-Chartreuse, Sassenage et Varcès-Allières-et-Risset.

En fin d'année nous avons donc 5 réseaux de chaleur bois ForestEner en exploitation pour une puissance de 1 700 kW.

1.3 2023, une mauvaise météo et la grêle en Juillet

Après une année 2022 de météo excellente et donc de production, avec en moyenne 1241 kWh par kWc de panneaux installés (notre record depuis 2018), nos 24 toitures en service ont produit en moyenne 1147 kWh par kW de panneaux installés cette année (production la plus basse depuis 2018), soit une baisse de 7,6%.

Depuis fin 2017, sur 6 années, la production s'élève en moyenne à 1192 kWh par kW de panneaux installés.

Le 12 juillet 2023, la grêle s'abat sur Poisat, épiceutre et les alentours. 4 installations sont touchées:

- l'école Mermoz à Poisat, 31 panneaux changés sur 100. Un chantier important qui a nécessité un échafaudage conséquent, des moyens de levage....
- la Maison de la Musique à Meylan, 11 panneaux changés sur 244
- le Centre de Loisirs et Culture à Eybens, 2 panneaux changés sur 30
- L'espace Colombiers à Domène où un gros grêlon s'est égaré, un panneau explosé et changé sur 504 !

Notre assurance, la MAIF a pris en charge intégralement le remplacement des panneaux et nous a indemnisé des pertes d'exploitation. Seules les franchises ont été à notre charge.

Outre la grêle, nous déplorons 21 nouveaux incidents en 2023, ayant nécessité des interventions du Groupe Exploitation, de nos installateurs et fournisseurs de matériel, générant une très petite perte de production estimée à 700 kWh et un manque à gagner estimé à moins de 80€.

1.4 2023, une année de bénévolat en tension

Avec l'arrivée de nombreux nouveaux projets à étudier, et donc de nouvelles centrales à exploiter, nous avons besoin de plus de bénévoles et cette année 2023 a été marquée par un nombre de départs plus importants que les nouvelles arrivées.

Nous serons certainement amenés à solliciter nos associé-e-s dans le futur pour pouvoir répondre aux demandes. Sans forces bénévoles suffisantes, nous pourrions être contraints de ne pas pouvoir répondre aux sollicitations des communes ou des promoteurs.

Cette tension sur le temps bénévole est un point d'attention qui nous préoccupe et dont nous aurons l'occasion de reparler dans les mois à venir.

1.5 Un premier parrain pour Energ'Y Citoyennes

L'année 2023 a été l'occasion de tester notre idée d'identifier un parrain / une marraine afin d'élargir notre visibilité sur le territoire et vers de nouveaux cercles d'habitants. Notre choix s'est porté sur [le sociologue Stéphane La Branche, membre du GIECo](#), qui a accepté de nous accompagner tout au long de l'année pour quelques pastilles vidéos et événements vers le grand public.

Ce fut l'occasion de s'interroger sur des sujets qui sont le coeur de notre engagement :

- La production d'énergie est-elle l'affaire de tous ?
- Pourquoi avons-nous peur du changement ?
- Sobriété et nouveaux récits

Vous pouvez retrouver les trois vidéos sur [notre chaine youtube](#).

1.6 Activités de EYC Association



En 2023, Les bénévoles de l'association ont participé à, ou organisé 18 événements. Ces événements - apéros, ateliers, conférences, soirées quiz, tenues de stands ou visites de site - ont réuni un total 272 participants.

L'association s'est également dotée d'un logo que vous découvrez à gauche !

Deux de nos bénévoles ont pu suivre des formations à l'animation d'ateliers "Inventons Nos Vies Bas Carbone" et "Économiser l'eau et l'énergie dans son logement" grâce à un AMI de l'ALEC auquel nous avons répondu. Ces ateliers s'ajoutent aux "Conversations Carbone" pour lesquels nous avons 2 bénévoles formés.

1.7 Des nouvelles de la professionnalisation d'Energ'Y Citoyennes

Nous vous en parlions dans le rapport de gestion de l'année 2022, nous avons défini en fin d'année un plan des démarches à lancer en priorité sur la recherche de financement. Nous avons obtenu une subvention de 15 000 € de la Métropole pour nous soutenir dans notre démarche, un montant qui est bien en deçà de ce que nous cherchions (25 k€ / an sur 3 ans) pour nous lancer dans l'embauche de notre premier salarié.

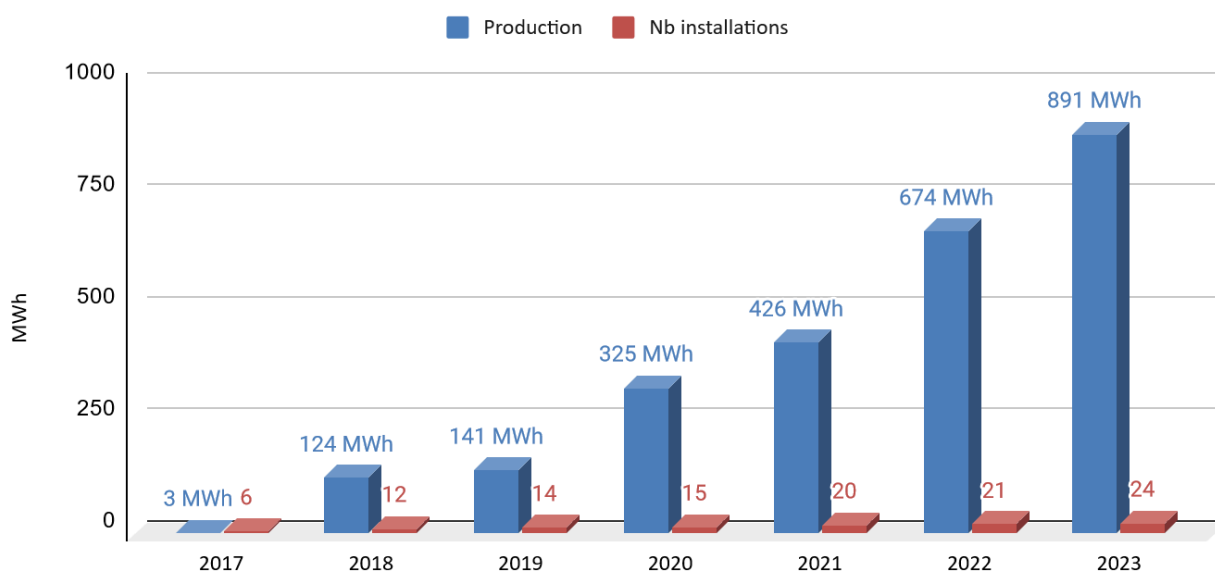
La nouvelle équipe de présidence a repris le flambeau sur ce dossier et nous avons travaillé sur notre modèle économique avec différents scénarios de croissance afin de valider la possibilité d'autofinancement de ce poste. Ce projet est viable avec un léger impact sur nos comptes sur les 3 premières années. Ces scénarios ont été présentés en Conseil de Gestion fin 2023 et nous avons reçu sa validation pour avancer.

En parallèle de ce travail sur le financement, nous avons également avancé sur la forme de ce salariat. Nous souhaitons que cette première création de poste se passe au mieux pour Energ'Y Citoyennes comme pour la personne qui sera sélectionnée, aussi nous étudions des options comme le passage par un groupement d'employeurs... afin d'éviter l'isolement d'un salarié dans une équipe uniquement bénévole et pour assurer une gestion des ressources humaines professionnelles..

2 Bilan des sites en exploitation

2.1 Bilan de la production d'électricité au 31 décembre 2023

Production annuelle et nb d'installations



2.2 Détail par installation

Production en KWh sur l'année civile (SolarEdge ou Enedis ou SMA)

Date	Commune	Site	Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total production depuis 2017:			2 585	3	124	141	325	426	674	891
		Nb installations		6	12	14	15	20	21	24
20 oct. 2017	Saint Egrève	Ecole La Monta	68	851	10720	11230	11226	10860	11712	10917
6 nov. 2017	Saint Egrève	Ecole Pont de Vence	64	474	10700	11040	10923	9852	11112	10230
13 nov. 2017	Eybens	Ecole du Bourg	60	453	9840	10160	10138	9618	10323	9573
13 nov. 2017	Eybens	Centre Loisirs et Culture	63	528	11120	11430	11290	10790	11367	6934
20 nov. 2017	La Tronche	Eglise St Ferjus	66	284	10880	11260	11116	10602	11651	10697
26 déc. 2017	La Tronche	Ecole Coteau	65	33	10030	11200	11179	10664	11654	10561
4 janv. 2018	Echirolles	Salle Martin	57	-	9470	9880	9656	9169	9684	8828
4 janv. 2018	Echirolles	Lgt Couturier	71	-	11580	12200	12091	11545	12095	11097
7 févr. 2018	Grenoble	Ecole Malherbe	64	-	10260	11220	11169	10604	11523	9244
7 févr. 2018	Grenoble	Ecole Racine 1	62	-	9710	10630	10578	10100	11012	10131
14 févr. 2018	Grenoble	Ecole Clemenceau	63	-	10220	9270	11182	10470	11407	10502
14 févr. 2018	Grenoble	Ecole Menon	60	-	9520	10360	10309	9930	10660	9584
1 oct. 2019	Echirolles	Ecole Couturier	190	-	-	6030	44660	42000	50161	47448
1 oct. 2019	La Tronche	Maison des Sports	178	-	-	5530	42279	42000	46187	41572
13 févr. 2020	Grenoble	Belle Electrique	415	-	-	-	107382	101708	103541	101965
2 juin 2021	Varces	Ombrière Parking Relais	305	-	-	-	-	62450	124771	117562
16 juin 2021	Grenoble	Ecole Racine 2	106	-	-	-	-	21630	43389	40655
9 juil. 2021	Varces	Ecole Mallerin	117	-	-	-	-	20735	49648	46709
30 sept. 2021	Grenoble	Halle Balzac	95	-	-	-	-	6350	45592	43260
15 oct. 2021	Poisat	Ecole Mermoz	80	-	-	-	-	4850	47252	27987
29 avr. 2022	Jarrie	AIH	72	-	-	-	-	-	29657	41988
18 janv. 2023	Meylan	Maison Musique	103	-	-	-	-	-	-	102762
10 mai 2023	Varces	Copro Plénitude	16	-	-	-	-	-	-	16239
25 mai 2023	Domène	Espace Colombiers	145	-	-	-	-	-	-	144624

La production 2023 correspond à la consommation annuelle moyenne de près de 387 foyers (hors chauffage et production d'eau chaude).

2.3 Bilan de la production de chaleur au 31 décembre 2023 avec ForestEner

EYC contribue au développement de projet de réseaux de chaleur bois énergie en partenariat avec la société ForestEner qui opère sur l'Isère et les deux Savoie. Ces réseaux sont alimentés avec du bois local.

ForestEner développe les réseaux. EYC est le représentant local de ForestEner. EYC facilite l'émergence des projets et participe à leur financement aux côtés d'Énergie Partagée et d'Énercoop.

Communes concernés	Date de mise en service	Puissance	Production 2023
Quaix en Chartreuse	novembre 2019	200 kW	165 000 kWh
Sassenage – Réseau des Pies	janvier 2020	200 kW	439 000 kWh
Sassenage – Réseau Plaine des Sports	janvier 2020	2x300 kW	1 084 000 kWh
Varces-Allières-Et-Risset – Réseau Plaine des Sports	janvier 2021	2x250 kW	863 000 kWh
Gières - Réseau du Clos d'Espiès	novembre 2023	200 kW	92 000 kWh
	Total	1 700 kW	2 643 000 kWh

Cette production de chaleur représente près de 7 241 kWh par jour soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de chauffage de plus de 330 foyers.

3 Présentation des comptes annuels d'Energ'Y Citoyennes

La comptabilité est assurée par Enercoop Auvergne Rhône Alpes. Cette prestation est réalisée dans le cadre d'une convention qui inclut une contractualisation avec le cabinet d'expertise comptable de Mme Teston (société EUREX), qui a assuré la clôture et la présentation des comptes.

Conformément à l'article 28 des statuts de la société, l'exercice comptable 2023 a débuté le 1^{er} janvier 2023 et s'est achevé le 31 décembre 2023.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2023, aucun des seuils suivants : total du bilan de 2 000 000 €, montant hors taxe du chiffre d'affaires de 4 000 000 €, équipe salariée supérieure à 25 collaborateurs. Par conséquent, conformément aux articles R227-1 et L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme R. Teston, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Grenoble.

Bilan au 31 décembre 2023					
Actif		N-1	Passif		N-1
Immobilisations corporelles	1 160 723 €	877 086 €	Capital social	563 728 €	455 475 €
Immobilisations incorporelles	106 247 €	100 650 €	Résultat de l'exercice	32 844 €	12 698 €
Immobilisations financières	25 884 €	17 595 €	Report à nouveau	28 086 €	15 388 €
			Subventions invest.	152 217 €	161 217 €
Actif immobilisé	1 292 853 €	995 330 €	Fonds propres	776 874 €	644 777 €
Créances Clients	61 321 €	70 253 €	Emprunts	701 127 €	538 757 €
Autres Créances	27 053 €	32 438 €	Dettes fournisseurs	15 936 €	107 200 €
Capital souscrit non versé	3 852 €	7 725 €	Dettes sociale et fiscale	5 880 €	2 260 €
Disponibilités	108 829 €	182 357 €	Autres dettes		103 €
Comptes de régularisation	5 909 €	4 995 €			
Actif circulant	206 964 €	297 768 €	Dettes	722 943 €	648 321 €
Total de l'Actif	1 499 817 €	1 293 098 €	Total du Passif	1 499 817 €	1 293 098 €

Compte de résultats au 31 décembre 2023					
Produits		N-1	Charges		N-1
Produits d'exploitation	127 708 €	94 672 €	Autres achats et charges ext.	25 110 €	26 691 €
Reprises			Impôts dont IS, taxes, ...	6 301 €	3 088 €
			Dotations aux amortissements	62 268 €	51 893 €
Produits financiers	1 261 €	160 €	Charges financières	10 970 €	7 213 €
Produits exceptionnels	9 000 €	8 312 €	Charges exceptionnelles	477 €	1 562 €
Total des produits	137 969 €	103 144 €	Total des charges	105 126 €	90 446 €

Les produits de la société sont liés à la vente de l'électricité produite par ses installations de production à partir de ressources renouvelables et notamment nos installations photovoltaïques (les projets de chaleur ne génèrent pas de produits pour notre société, il s'agit de participations dans une autre société : Forestener).

Les produits ont augmenté en 2023 de 34.8 k€ soit + 33.76 % notamment grâce à l'attribution par la Métropole d'une subvention de 15 000€ pour soutenir notre professionnalisation. Sans cette subvention, nos produits ont augmenté de 18 k€ soit + 19 %.

S'agissant des charges de l'exercice 2023 (25 k€), nous pouvons les répartir en deux grandes catégories :

- Dépenses principales relatives au fonctionnement de la société (fournitures de bureau, frais de déplacement, honoraires de gestion ,...) pour environ 8 k€.
- Dépenses principales relatives aux installations photovoltaïques (électricité, assurances, locations, maintenance, ...) pour environ 17 k€.

Le montant des dotations aux amortissements (62 k€) a augmenté par rapport au précédent exercice du fait de l'amortissement en pleine année des nouvelles installations. Les règles d'amortissements adoptées sont restées les suivantes :

- Études préliminaires : 5 ans ;
- Études de maîtrise d'œuvre des installations : 10 ans ;
- Installations photovoltaïques : 20 ans ;
- Onduleurs, GSM, dispositif d'arrêt d'urgence : 20 ans.

Au total le résultat net de l'exercice (après impôt sur les sociétés) est de 33 k€ . Le résultat cumulé est désormais de 61 k€.

4 Détail des emprunts

Pour rappel, EYC a fait appel à 3 emprunts depuis sa création, tous auprès de la Caisse d'Épargne :

Année	Montant	Durée	Taux
2018	258 400 €	15 ans	1.56%
2022	372 823 €	12 ans	1.05%
2023	213 807 €	15 ans	3.8 %

5 Affectation du résultat de l'exercice et éventuelle distribution d'un dividende

Le Conseil de gestion de la société propose d'affecter la totalité du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 32 844 €, au compte de « report à nouveau », dont le montant est donc porté à 60 926 euros.

Cet exercice présente à nouveau un résultat positif et traduit la bonne santé économique de la société. Afin de privilégier la réalisation de l'objet social d'EYC et d'accélérer notre développement et compte tenu des montants en jeu, il n'est pas proposé de distribution de dividendes aux actionnaires d'Énerg'Y Citoyennes.

6 Prime d'émission

Il est proposé de réhausser la prime d'émission pour la passer de 7 € à 10 € par part. Voir la résolution mise au vote.

7 Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux associé-e-s un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants. Cet article n'est cependant pas applicable « *aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales* ». A défaut d'une définition précise de ces dernières, et dans un souci de transparence à l'égard des associé-e-s, liste est donnée ci-dessous de toutes les conventions passées, directement ou non, avec des membres du Conseil de gestion d'Energ'Y Citoennes.

Pour rappel:

- Les villes de Grenoble, La Tronche et Meylan pour des « *conventions d'occupation temporaire du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation de centrales photovoltaïques* » ; c'est dans ce cadre que ces collectivités mettent à disposition d'Energ'Y Citoennes des toitures de bâtiments afin d'y installer sur chacune un ensemble d'équipements de production d'électricité photovoltaïque, moyennant, notamment, une redevance d'occupation proportionnelle à la surface des capteurs solaires installés (1€/m²/an, soit de 60 € à 600€ /an par toiture, valable sur toute la durée de la convention, soit 20 ans à compter de la mise en service de l'installation).
- Enercoop Auvergne Rhône-Alpes : Si Enercoop Auvergne Rhône-Alpes n'est pas associée d'Energ'Y Citoennes, son directeur l'est à titre personnel et est membre du Conseil de gestion en tant que représentant de la société Énergie Partagée Investissement. Les conventions réglementées concernent cette année une prestation : Convention de gestion administrative, juridique et comptable, d'un montant forfaitaire de 2 800 €HT pour les exercices suivants, renouvelable par tacite reconduction.

8 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société durant l'exercice, par le Président et les membres du Conseil de gestion

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique d'Énerg'Y Citoyennes (SAS : société par actions simplifiée), le Conseil de gestion a cependant souhaité inclure cette liste dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des associés.

Prénom et Nom	Nom et structure juridique des sociétés	Fonction
Julien Robillard	RAS	RAS
Agnes Arroyo	RAS	RAS
Dominique Jugnon	RAS	RAS
Benoit Mollaret	RAS	RAS
Daniel Verdeil	RAS	RAS
Jean-Baptiste Caillet (Meylan)	RAS	RAS
Antoine Back (Grenoble)	Grenoble Habitat	Administrateur
	Eaux de Grenoble	Administrateur
	ACTIS	Administrateur
Suzanne Dathe	RAS	RAS
Frédéric Marillier (Energie Partagée Association)	Enercoop (SCIC)	Directeur Général Adjoint aux coopératives locales
	Enercoop Auvergne Rhône-Alpes (SCIC)	Directeur Général
	Enercoop Auvergne Rhône-Alpes Production (SARL)	Gérant
	Forestener (SAS)	Administrateur
Thomas Poudroux (Isère Habitat)	RAS	RAS
Alain Crépeau (La Tronche)	RAS	RAS
Pierre Verri (La Métro)	Tennerdis	Administrateur
	SPL Vercors Restauration	Administrateur
Fabienne Mahrez (Présidente)	RAS	RAS
Thomas Broucqsault	RAS	RAS
Yves Chollot	RAS	RAS
Clémence Legros	RAS	RAS
Eric Bouvier	RAS	RAS

9 Prises de participation significatives ou prises de contrôle, filiales et sociétés contrôlées, participations croisées

Pour rappel :

Depuis 2019, EYC est au capital de la société ForestEner qui développe des réseaux de chaleur sur l'Isère et 2 Savoie.

A ce titre, Fabienne Mahrez est Administratrice de ForestEner au nom d'Énerg'Y Citoyennes.

Notre prise de participation au capital est de 6 k€. Nous finançons le développement de réseaux de chaleur sur le territoire de la Métropole de Grenoble en compte courant d'associé (CCA) pour un montant de 20 k€ en 2023 rémunéré à 4%.

10 Données sociales

La société Energ'Y Citoyennes n'a employé aucun salarié ou stagiaire durant l'exercice 2023. Son activité est prise en charge uniquement par des bénévoles, au nombre d'une vingtaine, réparti-e-s entre des groupes de travail (GT) « technique », « supervision et exploitation », « communication-animation », « administration-gestion », « MDE » et un « cockpit » dédié à la coordination des GT opérationnels.

11 Actionnariat et capital

À l'issue de l'exercice 2023 (31 décembre 2023), notre société comptait 475 associé-e-s (soit une augmentation d'environ 12% durant l'exercice 2023), pour un capital social de 563 728 € (soit + 24% durant l'exercice 2023).

Conformément à nos statuts (art. 24.1), la liste des associé-e-s convoqué-e-s à la présente assemblée générale a été arrêtée le quarantième jour qui la précède, soit le 17 mai 2024. À cette date, Energ'Y Citoyennes comptait 493 associé-e-s, pour un capital social de 636 278 €.

Plus précisément, la répartition du capital social par collège, au **17 mai 2024** était la suivante :

Collèges	Nb d'associé-e-s	%	Capital	%	Capital moyen
Citoyens	460	93,3 %	471 906 €	74 %	1 026 €
Collectivités	13	2,6 %	43 800 €	7 %	3 369 €
Personnes morales	12	2,5 %	50 672 €	8 %	4 223 €
Porteurs et parten.	8	1,6 %	69 900 €	11 %	8 737 €
Total	493		636 278 €		

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution mensuelle du capital social d'Energ'Y Citoyennes.

Evolution capital

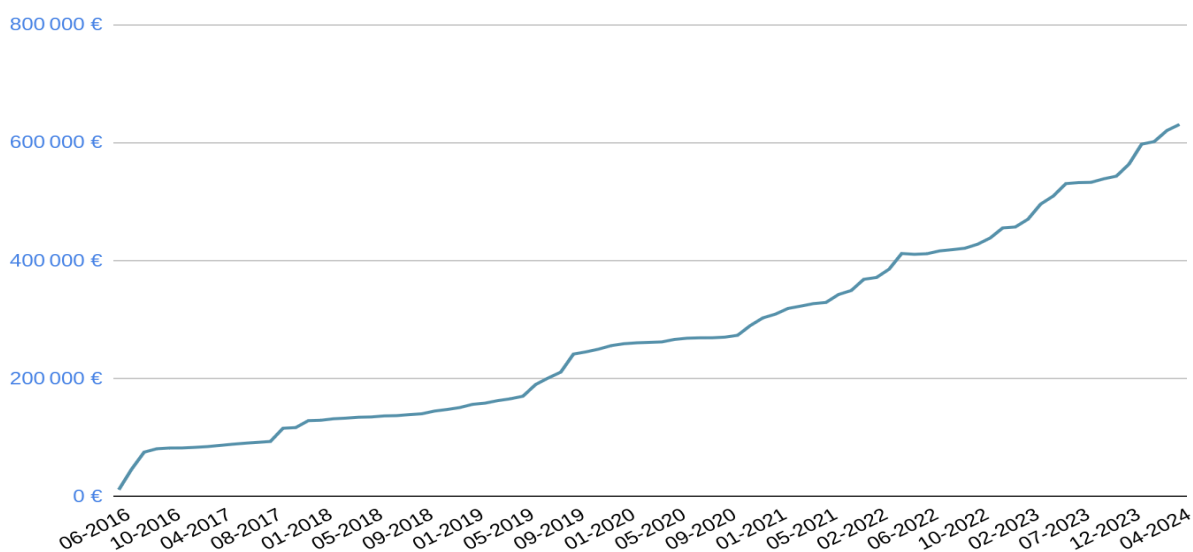
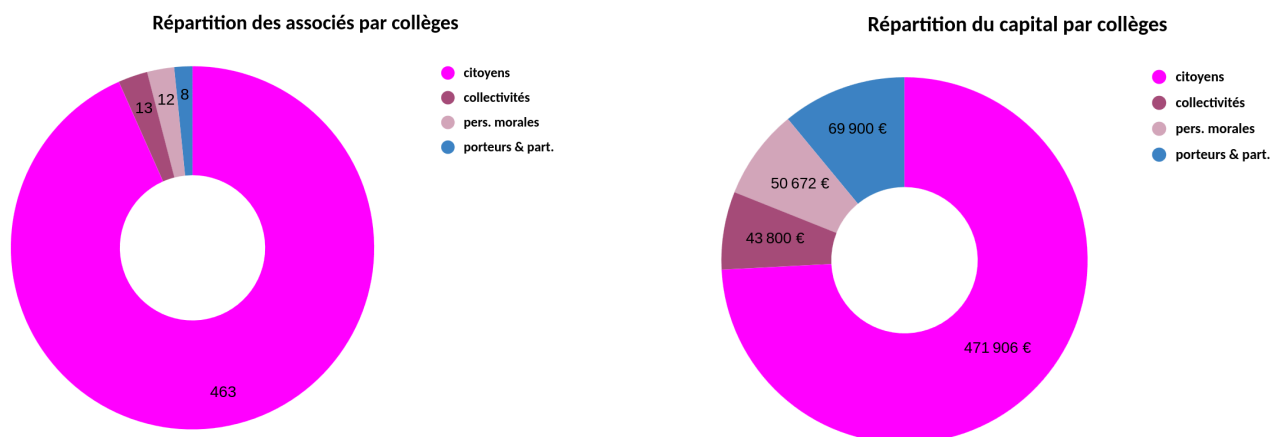


Figure : Evolution mensuelle du capital

Concernant la structure de l'actionnariat (au 17 mai 2024), les principales observations sont les suivantes :

- **Les personnes physiques (460 citoyen-ne-s + 6 porteurs) représentent 94.5% des associé-e-s et 75 % du capital ;**
- Pas de changement depuis l'année dernière, **59 % sont des hommes et donc 41 % des femmes**. La moyenne d'âge des associés est d'environ 46 ans (en hausse par rapport à 2022 : 44 ans) avec respectivement pour les hommes et les femmes environ 47 ans et 45 ans. L'âge des associés varie de quelques mois à 89 ans, âge de la doyenne d'Énerg'Y Citoyennes ;
- La **souscription moyenne au sein du collège « citoyens » est de 10 parts** (en hausse par rapport à 2021 : 9 parts et 2022 : 8 parts);
- **31 % des souscriptions sont de 5 parts ;** 28,4 % des souscriptions sont de 8 à 20 parts (suivant en cela proposition de compensation de ses consommations - en hausse par rapport à 2022 : 26%) ;
- **Neuf gros souscripteurs représentent près de 31 % du capital** (Grenoble Alpes Métropole, Énergie Partagée Investissement, Ville de Grenoble, Ville de Meylan, trois citoyens, le promoteur Altiprom nouvel associé en 2023 et Gaz Electricité de Grenoble nouvel associé en 2024) ;
- Les **souscriptions publiques restent cette année sous la barre des 20%** avec 16,9% du capital (collectivités territoriales - Grenoble Alpes Métropole, 12 communes et le PNR de Chartreuse).
- **A noter l'arrivée en 2023** de 2 nouvelles personnes morales, **2 promoteurs immobiliers** Altiprom et Isère Habitat avec lesquels des projets liés au PLUi sont conclus **et l'arrivée en 2024** de **Gaz Electricité de Grenoble**.

Figure : Répartition des montants de souscription de parts



Pour mémoire, **les souscriptions au capital d'EYC n'ouvrent droit à aucune réduction (ni crédit) d'impôt pour les personnes physiques**. Sont en effet exclues du bénéfice de la réduction d'impôt sur le revenu, "les souscriptions au capital des PME qui exercent des activités procurant des revenus garantis en raison de l'existence d'un tarif réglementé de rachat de la production". Ainsi sont notamment exclues les activités de production d'électricité d'origine photovoltaïque.

12 Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

A la date de l'AG 2024 l'activité de EYC est importante :

- Ont été mises en service depuis début 2024 les centrale suivantes : à Pont-de-Claix l'ombrière de parking à vélo du centre des sciences Cosmocité (18 kWc), à Gières sur le toit de l'école élémentaire Cassin (36 kWc) et à Saint-Martin-d'Hères sur le toit de la copropriété L'Intemporel du promoteur Novélia Résidences (35,7 kWc) ;
- Sont en cours les chantiers de l'école Flaubert à Grenoble (100 kWc), de l'ESAT Ste Agnès à Saint-Egrève (125 kWc) de la copropriété Le Celadon du promoteur Novaty à Pont-de-Claix (32 kWc) et une nouvelle chaufferie bois avec notre partenaire ForestEne à Domène.

Notre capacité de production solaire en service augmentera donc de 40% en 2024 et dépassera 1,2 Mwc soit 1,4 GWh de production annuelle ! Nous pouvons tous et toutes être fier-e-s de cette progression.

C'est donc le bon moment pour concrétiser notre projet de professionnalisation avec l'arrivée de notre premier/première salarié-e, chargé-e de développement territorial, prévue en 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-e-s de cette étape majeure dans le développement de notre entreprise.

Fabienne Mahrez - Présidente du Conseil de Gestion